

# L'ÉCHANGEUR

Carrefour d'infos sur la vie associative ivryenne

JOURNAL TRIMESTRIEL #1 - ÉDITÉ PAR LA VILLE D'IVRY - 15 JUIN 2009

EN AVANT

Assises de la jeunesse

## Acteurs de leur vie et de la ville

Organisées depuis la fin mars, les assises de la jeunesse se concluent le 13 juin par l'annonce d'une série d'engagements municipaux. Une volonté forte a émergé des débats : celle d'être pleinement acteur de sa vie et de sa ville, notamment par le biais des associations.

« Quand on est une association à Ivry, on doit se débrouiller par soi-même. Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas connues que pendant Ivry en fête alors qu'il faudrait que ce soit Ivry en fête tous les jours ! » La voix qui vient du fond de la salle est celle d'une responsable d'une troupe de théâtre. Elle semble résumer les différents propos tenus ce soir-là, au cours du débat placé sous le thème de « Être jeune à Ivry et avoir sa place ». Tout au long des assises, des jeunes ont exprimé un besoin d'accompagnement et de soutien, d'informations et d'échanges, afin de favoriser l'investissement du plus grand nombre de jeunes dans les associations. Différentes propositions ont été avancées par Séverine Peter, adjointe au maire responsable de la jeunesse, et Romain Marchand, conseiller municipal délégué à la vie associative. Les deux élus ont notamment évoqué la création d'un espace associatif, qui favoriserait les échanges d'expériences, la création d'un nouveau forum regroupant les associations, et une

réflexion sur les moyens financiers et techniques qui leur sont accordés.

« Qu'on nous donne des infos ! », réclame Fanny Bohy, étudiante. « C'est une bonne idée de lancer un portail jeunes sur internet, remarque sa voisine. Mais pour que les connexions de réseaux se fassent, il faut que les jeunes et les associations s'y investissent. Il ne faut pas se faire d'illusion, la municipalité ne fera pas tout sans les jeunes ». Alfredo voudrait « réintroduire l'esprit d'innovation et l'accompagner ». Il rejoint en cela les nombreuses remarques et exigences formulées lors des assises : l'envie de faire et le besoin d'un soutien. « Les jeunes ont manifesté leur volonté de participer à la vie locale, confirme-t-on du côté des organisateurs. Ils voient dans les associations une force d'action et de propositions. »



Le débat du 19 mai sur la place des jeunes.

### À MON AVIS



**Evelyn Lutz, retraitée, adhérente du Collectif ivryen de vigilance contre le racisme**

Il faut donner un grand coup de pied dans la fourmière de nos associations gérées « à l'ancienne » par des adultes qui ont vieilli. Les jeunes n'ont pas la même vision que nous et peuvent réinventer des choses, nous bousculer, tant sur le fond que sur les méthodes. Faisons-leur confiance et laissons-leur la place surtout...



**Fanny Bohy, 23 ans, étudiante**

Adhérer à une association ? Oui, j'aimerais. J'ai déjà vécu une expérience pas très heureuse car nous ne savions pas trop comment faire. J'aime l'idée d'agir sans but lucratif, j'ai envie de voir du monde, je n'ai pas peur de m'engager. Aujourd'hui je suis étudiante, mais plus tard, je ne voudrais pas limiter ma vie au seul travail. En fait, j'attends surtout qu'on vienne me chercher.



**Tariq Aït-Amara, 26 ans, président de Cape sur Ivry, Citoyens à part entière**

L'élection de Nicolas Sarkozy, en 2007, m'a poussé dans l'engagement associatif. Je voulais montrer que les jeunes n'étaient pas des bons à rien et qu'ils étaient capables de s'investir. Le véritable frein est plutôt le bénévolat, et pérenniser une association n'est pas facile. Il faut faire confiance aux jeunes et je trouve qu'il y a trop de méfiance réciproque entre les jeunes et les élus.



### LE MOT DU MAIRE

L'activité des associations constitue une des richesses de la vie démocratique dans notre ville, et avec la municipalité, je suis en permanence attentif à l'aide que nous pouvons leur apporter. Ce soutien s'exprime notamment au moyen des subventions votées par le conseil municipal, de la mise à disposition de locaux, de moyens logistiques. Mais le partenariat entre la Ville et les associations ne saurait se limiter à des aides matérielles. Il doit surtout permettre de mener à bien des projets répondant aux attentes et aux besoins de nos concitoyens et donnant toujours plus d'Ivry l'image d'une ville solidaire, active et chaleureuse. Vous avez été nombreux à exprimer le souhait qu'existe un lieu d'échanges d'expériences, d'informations. Pour répondre à cette demande, nous avons décidé la parution de ce bulletin de liaison. Je souhaite qu'à l'occasion d'Ivry en fête nous puissions débattre de son contenu et je vous donne rendez-vous à cet effet sur le stand municipal.

### REPÈRES

1760

jeunes contactés au cours des assises

36

rencontres thématiques ou décentralisées dans le quartier

21

propositions municipales issues des premiers débats

<http://assisesivry2009.fr>

le site internet des assises de la jeunesse

Les amis de Romain Rolland

# Examen de passage réussi

En quelques mois, la toute nouvelle association des amis de Romain Rolland a réussi à organiser une journée de retrouvailles à l'occasion des cinquante ans du lycée. Inexpérimentés, les anciens élèves n'avaient alors pour seuls bagages que leur culot et une détermination à toute épreuve.

« J'ai réalisé qu'il ne fallait pas perdre de temps avant de demander conseil au service vie associative »



Retrouvailles chaleureuses le 2 mai dernier.

À u départ, c'était une bande de copains qui ont suivi les traces de leur jeunesse dans leur ancien lycée. Un an plus tard, six cents anciens élèves et professeurs se sont retrouvés le 2 mai dernier pour fêter les cinquante ans du lycée Romain Rolland. Entre temps, la bande de copains a vaincu les pessimismes et les freins qu'elle a inévitablement rencontrés. « On n'avait aucune expérience et une naïveté "rentre-dedans" qui en a surpris plus d'un, reconnaît Frédérique Lechat, une des organisatrices. Personne ne nous connaissait et, après quelques explications salutaires, tout le monde a accepté notre franc-parler. » L'équipe est reçue par l'élu aux associations, Romain Marchand, et par le responsable du service municipal, Eric Aubry. Frédérique comprend

vite qu'elle ne peut pas demander de l'argent, « comme ça », sans projet chiffré et précis. Un travail en partenariat s'organise pour faire vivre l'initiative : « le plus difficile était de prendre des décisions alors que nous n'avions pas d'argent et que nous ne savions pas combien nous serions. » Petit à petit, la journée s'organise : les villes prêtent du matériel, le lycée consacre un petit budget, le buffet est commandé au CFA Rabelais de Vitry... « On sait maintenant qu'on peut faire quelque chose », reprend Frédérique. Parmi les projets de l'association, figurent la création d'un site internet et la tenue d'une assemblée générale à l'automne.

Contacts : Frédérique Lechat au 06 76 82 81 27 et ffabc.leroy@free.fr. L'association des amis de Romain Rolland sera présente à Ivry en fête.

## PROFILS

Éric Aubry / responsable du secteur vie associative à la mairie



### PARTENAIRE PUBLIC N°1

S'il est un mot qui revient sans cesse dans sa conversation, c'est celui de « partenariat ». Éric Aubry, agent de la fonction publique, responsable du secteur vie associative, ne rêve que d'une chose : « dynamiser le lien entre les associations et la ville ». « En travaillant ensemble, on avance plus vite, on aide à la mutualisation de moyens et au partage des connaissances ». En poste depuis un an, Éric n'a pas encore eu le temps de s'ennuyer : « c'est un secteur très dynamique et très varié ». Il reçoit les associations, les conseille, notamment dans l'organisation des initiatives, passe coups de fil et mails à ses multiples interlocuteurs. Et sans cesse leur répète : ne venez pas nous voir quand vous pensez avoir terminé de monter votre projet, c'est souvent trop tard... Lui-même a pris goût très jeune à la vie associative, en prenant notamment des responsabilités nationales dans une association de solidarité avec l'Amérique latine. Depuis, il s'est mis « en retraite », se contentant de participer et, on n'en attendait pas moins de lui, d'aider au montage de projets.

## MESSAGES

**CHERCHE BÉNÉVOLE** Le comité d'Ivry du Secours populaire français recherche un(e) bénévole, ayant de préférence des connaissances en comptabilité, pour assurer le suivi comptable des activités de l'association et aider au montage des dossiers de subvention. Contacts : 01 46 72 78 86.

**POUR PASSER UN MESSAGE** Vous recherchez ou vous proposez de l'aide, du matériel, des conseils ; vous voulez partager une info concernant le fonctionnement des associations, faire connaître un projet... Vous pouvez publier un message dans L'échangeur en l'adressant au secteur vie associative : eaubry@ivry94.fr.

Mejdaline Mhiri / étudiante



### MILITANTE MULTICARTES

Elle est étudiante en deuxième année de théâtre et cinéma, travaille à mi-temps, aime sortir, voir ses amis, et voyager. Rien que de très banal pour une jeune fille de 19 ans. Mais Mejdaline Mhiri ne s'arrête pas là et consacre (presque) tout son temps libre à ses engagements associatifs : responsable des Jeunes communistes d'Ivry, militante du PCF, adhérente de Génération Palestine, et comédienne dans une troupe de théâtre Les Férus fous. « Ah, j'oubliais, je donne de l'argent à Aides » précise-t-elle en souriant tant cette énumération la surprend aussi. « Très jeune, j'ai voulu m'engager. Il n'était pas question de vivre ma vie sans me poser de questions. » Mejdaline tient à l'éclectisme de son engagement, ne serait-ce que pour son équilibre personnel. Avec la JC, elle tente de jeter des ponts vers les autres associations. « Nous les invitons à s'associer à nous pour organiser des initiatives publiques. Il existe beaucoup d'associations et c'est dommage de ne pas travailler plus ensemble ».

# Social Une épicerie pas comme les autres

La création d'une épicerie sociale est actuellement à l'étude avec l'objectif de proposer une aide différente aux Ivryens en difficulté. Ce projet, initié par le conseil général, s'élabore en partenariat avec la Ville, les associations et les usagers.

Elle s'appelle épicerie sociale ou encore épicerie solidaire. Son existence n'a pris forme pour l'instant qu'au cours de réunions de travail entre les services municipaux de l'action sociale, les acteurs de l'espace des solidarités, les associations intervenant dans ce secteur, des usagers et des bénévoles. Ce projet, dont nul ne peut encore dire s'il aboutira, veut proposer une aide différente à des Ivryens suivis par les travailleurs sociaux pendant une période donnée. Ils pourraient ainsi s'approvisionner à des tarifs inférieurs de 10 % à ceux pratiqués dans le commerce traditionnel. Cet espace se voudrait aussi et avant tout un lieu qui ferait

vivre le lien social et qui travaillerait à l'insertion sous tous ses aspects. Des rencontres, auxquelles étaient invitées l'ensemble des associations du secteur, ont permis d'établir un diagnostic et d'affiner un projet. Plusieurs approches sont soumises au débat : les objectifs et les publics visés, la forme de la structure, la nature de la participation de chacun... Pour l'heure, le dossier est examiné par les élus qui étudient notamment le niveau d'intervention de la ville. Un groupe de travail codirigé par la Ville et le conseil général du Val-de-Marne et intégrant les associations, a été constitué pour suivre ce projet.

## « Nous voulons impliquer les associations »

**Christiane Rasse,**  
présidente de  
l'Association des  
retraités d'Ivry,  
militante du Secours  
populaire français, a  
posé trois questions à  
**Laetitia Escaladon,**  
responsable du  
secteur municipal des  
actions sociales.



**Cette épicerie sociale s'adresserait plutôt aux « travailleurs pauvres » ?**

Oui, je pense par exemple à une famille surendettée, à un usager qui rencontre un problème à un moment donné et qui n'ose pas passer la porte des Restos du cœur. Il ne s'agit pas d'une structure d'assistance où l'on se rend quand le frigo est vide, mais d'un lieu où l'on est un consommateur qui a le choix des produits qu'il achète.

**Il est important que les gens se sentent en confiance...**

La forme de cette structure est loin d'être encore définie, mais nous voulons bien sûr faire vivre le lien social. Les bénéficiaires seront adressés par les travailleurs sociaux, mais au-delà de cette condition, rien n'est encore arrêté. Qui va l'animer ? Quelle sera son amplitude horaire ? Les travailleurs sociaux seront-ils présents dans ces locaux ? Toutes ces questions sont à l'étude.

**Avec qui allez-vous travailler ?**

Nous souhaitons que les associations s'impliquent dans ce projet. Elles connaissent leur public, elles peuvent faire vivre ce lieu. Pour l'instant, la plupart des associations sont réticentes car elles craignent que la Ville n'interfère avec leur champ de compétences. Or, nous voulons au contraire apporter une réponse différente des aides aujourd'hui dispensées. Ce n'est pas facile à mettre en place, mais je crois vraiment à la possibilité d'un projet mixte collectivités publiques-associations.

EXPRESSO

### LE BLOG D'IVRY EN FÊTE

Vous souhaitez informer le public sur vos activités durant la fête, échanger avec d'autres associations pour mutualiser vos moyens ? Utilisez le blog d'Ivry en fête : <http://blog.ivry94.fr/ief2009/> C'est simple comme un clic !

### LES CHIFFRES D'IVRY EN FÊTE

La fête en chiffres c'est : 116 associations et représentants des forces politiques et syndicales, 170 structures montées en centre-ville, 620 tables, 1 800 chaises, des kilomètres de câbles électriques, des dizaines d'employés municipaux mobilisés avant, pendant et après la fête, des centaines de bénévoles associatifs pour préparer et animer les stands ainsi que la scène associative.

### PARRAINAGE D'ENFANTS

Le comité ivryen de parrainage des enfants sans-papiers organise une cérémonie de parrainage au cours de la fête de quartier de Louis Bertrand, le 27 juin, vers 15 h. Toutes les associations sont invitées à s'impliquer dans cette action. Contacts : Alexis Guinot Abarca au 01 43 90 40 95. Courriel : [collectifdeparrainagedesenfantsdivry@ivry94.fr](mailto:collectifdeparrainagedesenfantsdivry@ivry94.fr)

### DROITS DE L'ENFANT

Octobre 2009 marquera le vingtième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. La direction municipale de l'enfance propose la création d'un collectif de travail regroupant les services municipaux et des associations. Objectif : préparer la célébration de cet anniversaire et étudier d'éventuels projets communs à mener tout au long de l'année. Une première rencontre est prévue au mois de juin. Contacts : Mariane Fillère au 01 72 04 64 19 et [mfillere@ivry94.fr](mailto:mfillere@ivry94.fr)

### FÊTE À MONMOUSSEAU

Le comité de quartier Plateau/Monmousseau a fixé la date de la fête au dimanche 27 septembre 2009. Des associations ont déjà annoncé leur participation : le collectif SDF, l'amicale CNL d'Amédée Huon, le PCF, le Secours populaire français, l'atelier couture du comité de quartier. Toutes les associations qui le souhaitent peuvent participer à la prochaine réunion du comité des fêtes le 24 juin à 19h30, à la maison de la citoyenneté Monmousseau. Contacts : 01 43 90 40 90 et par courriel [viedesquartiers@ivry94.fr](mailto:viedesquartiers@ivry94.fr)

### SOLEIL À PARMENTIER

La fête du quartier Parmentier se déroulera le 19 septembre prochain. L'association Soleil à Parmentier prépare activement cette 14<sup>e</sup> édition en partenariat avec d'autres structures associatives : Courant d'Air Show, El Duende, le Secours populaire, la CNL, la FCPE, les Restos du cœur, Le chat citoyen... Contacts : Laurence Callegari au 01 46 71 67 31

### RÉNOVATION

Cet été, la municipalité réhabilitera la maison des anciens combattants, située 3, place de l'église. Dès la rentrée, les associations résidentes pourront accueillir les publics, présenter les livres et expositions dans des espaces agréables.

# Comment monter un projet ?

Organiser une soirée pour récolter des fonds, présenter une exposition, tenir une réunion publique pour sensibiliser sur un problème de société, aider les plus démunis... Vous avez des objectifs sans savoir tout à fait comment les réaliser ? Nous vous proposons ici une méthodologie pour transformer vos idées en véritables projets.



## Quelles sont les étapes ?

→ Première étape : définir votre idée.

Quel est l'objectif ? Quel nom donner à ce projet ? Quel est le public visé ? Sur quel territoire vais-je le développer ? Quels sont les besoins humains, matériels et financiers ? Quels sont les partenaires envisageables ? Comment vais-je communiquer ? Quelle est la durée du projet et ses différentes étapes ? Quelles sont les contraintes légales pour le mener à bien (assurances, autorisation pour un bar...)?

→ Seconde étape : faites connaître votre idée au sein de votre association. Pour qu'un projet aboutisse, il devra être porté par le plus grand nombre. Lors de ce premier échange, vous pourrez déjà estimer si votre idée est réalisable et vous pourrez alors travailler aux objectifs et aux besoins.

## Comment évaluer les besoins ?

→ Il est toujours préférable d'établir dès le départ, une fiche technique détaillée et chiffrée. Exemple : 1 000 tracts recto-verso d'un format A4 = 150 euros + 300 affiches couleurs format A3 = 500 euros. Ce qui vous donnera 800 euros de communication. Vous reporterez ensuite les sommes dans un budget prévisionnel que vous affinerez au fur et à mesure de la construction de votre projet.

→ La partie « dépenses » doit être détaillée le plus possible. Pensez toujours qu'un partenaire peut vous proposer de prendre en charge une partie de votre projet via des dons en nature. Dans la partie « recettes » pensez à indiquer les fonds propres apportés par votre association.

## Quand dois-je présenter le projet aux partenaires ?

→ Une fois ces premières étapes élaborées, il est conseillé de faire connaître votre projet à vos partenaires potentiels. Plus un projet est présenté en amont, plus vos interlocuteurs se sentent considérés comme des partenaires et non de simples prestataires.

→ Un partenaire peut aussi vous aider à trouver des solutions auxquelles vous n'avez pas pensé (autres financeurs possibles, par exemple).

## Où trouver de l'aide et des infos ?

→ Le secteur vie associative de la ville d'Ivry se tient à votre disposition pour vous aider à construire vos projets. Contacts : Eric Aubry au 01 72 04 63 05 ou par courriel, caubry@ivry94.fr.

## Comment se former ?

→ La structure du conseil général, Proj'aide, en partenariat avec les villes d'Ivry, Charenton et Saint Maurice, vous propose une formation au montage de projets qui se déroulera le 12 octobre 2009 à Charenton, et le 19 octobre à Ivry, de 18 h à 21 h. Inscriptions sur le site [www.ivry94.fr](http://www.ivry94.fr) en septembre.

## EXPRESSO

### ÉLU À VOTRE SERVICE

Romain Marchand, conseiller municipal délégué à la vie associative, vous reçoit sur rendez-vous. Contact : Lydia Cordonnier au 01 49 60 24 26.

### SECTEUR VIE ASSOCIATIVE

Eric Aubry, responsable du secteur municipal vie associative, vous reçoit sans rendez-vous les mercredis de 14 h à 17 h 30 au 79/81 avenue Danielle-Casanova. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous au 01 72 04 63 05 ou par courriel [caubry@ivry94.fr](mailto:caubry@ivry94.fr).

### COMMUNICATION

Vous pouvez communiquer vos informations et mettre à jour le guide des associations sur le site internet de la ville. Procurez-vous votre code d'accès auprès de Philippe Jarry au 01 49 60 29 75 ou par courriel [pjarry@ivry94.fr](mailto:pjarry@ivry94.fr).

### COURRIERS

Afin de recevoir les courriers, n'oubliez pas de mettre sur la boîte aux lettres du siège social le nom complet de votre association.

### PRÊT DE LOCAUX

La municipalité met à disposition des salles pour les activités régulières des associations. Pour en bénéficier, vous devez télécharger le document sur le site de la ville [www.ivry94.fr](http://www.ivry94.fr), le remplir et joindre les documents demandés. Une convention d'utilisation sera signée entre la municipalité et l'association.

### SUBVENTIONS 2010

Les dossiers de demande de subvention seront en ligne fin août 2009 sur le site [www.ivry94.fr](http://www.ivry94.fr).

## L'échangeur #1

Journal municipal en direction des partenaires associatifs.  
Siège social : mairie d'Ivry-sur-Seine, Esplanade Georges-Marrane 94205 Ivry-sur-Seine cedex.  
Tél. 01 72 04 63 05.  
Directeur de publication : Romain Marchand.  
Responsable de la rédaction : Eric Aubry.  
Rédaction: Nathalie Courtois  
Photos : Ville d'Ivry  
Conception graphique et réalisation : Alexandrine Leclère  
Imprimeur : Périgraphic, 45 avenue Pierre-Brossolette 92120 Montrouge



## AGENDA

21/06 **IVRY EN FÊTE**

La municipalité accueillera les associations sur le stand municipal à 11 heures. Elle y présentera notamment L'échangeur.

27/06 **FÊTE À LOUIS-BERTRAND**

Fête de quartier et parrainage d'enfants sans-papiers. Le 27 juin, l'association Le Sentier des Vignes organise un vide-grenier.

19/09 **SOLEIL A PARMENTIER**

Fête de quartier avec vide-grenier, animations musicales et théâtrales.

27/09 **FÊTE À MONMOUSSEAU**

Fête de quartier avec animations, vide-grenier, et restauration.